

*Communiqué de presse de la FSU du 23 mars 2010*

## **23 mars : mobilisation réussie !**

Aujourd'hui, **partout en France, les manifestations ont rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes.** Cette forte mobilisation des salariés du public et du privé confirme, sous une autre forme après les élections, l'inquiétude et la colère face aux politiques conduites et réformes aujourd'hui engagées. Le gouvernement doit entendre cette contestation unitaire et inverser le cap. Le changement de quelques ministres ne constitue pas un changement de politique et les salariés attendent maintenant que d'autres réponses soient apportées.

**Les conséquences de la crise économique et financière sur l'emploi sont importantes** (chômage, précarité...) **dramatiques même** pour les chômeurs en fin de droit. Pour faire face aux inégalités et aux besoins croissants, la société d'aujourd'hui exige que l'on donne des moyens aux services publics leur permettant d'exercer toutes leurs missions afin de répondre aux besoins de tous sur l'ensemble du territoire. L'État employeur doit montrer l'exemple en renonçant au dogme de la suppression d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, en engageant un plan de titularisation des personnels précaires qui sont près de 800 000 aujourd'hui sur l'ensemble de la Fonction publique et en créant les emplois nécessaires.

**Le gouvernement doit** également sans tarder mettre en œuvre des mesures

notamment salariales, permettant d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les personnels.

Quand à la réforme des retraites, les personnels ont rappelé avec force qu'ils ne la laisseraient pas s'engager sur la voie de nouvelles dégradations. Pour la FSU, il s'agit de répondre aux revendications des salariés pour obtenir pour tous une retraite à taux plein sans remise en cause de l'âge de départ ni de la durée des cotisations selon des modalités propres aux différents régimes.

Le maintien du niveau de vie des salariés au moment où ils cessent leur activité nécessite d'accroître les moyens de financement des régimes de retraite et de privilégier des politiques favorables à l'emploi et aux salaires.

**Les organisations syndicales doivent se retrouver le 30 mars prochain. La FSU défendra lors de cette rencontre la nécessité d'une nouvelle mobilisation, dans un cadre le plus unitaire possible, et permettant d'amplifier le 23 mars.**

### **SOMMAIRE du SNUEP Infos 137**

- 23 mars : mobilisation réussie ! P. 1
- La généralisation du Bac Pro 3 ans conduit à une évaluation en « tout CCF » P. 2
- Etats généraux sur la sécurité à l'école : le SNUEP-FSU écrit au Ministre P. 3
- Aucune amélioration des salaires - Réforme des retraites : le Comité d'Orientation des Retraites a-t-il perdu l'esprit (de ses travaux) ? P. 4



## *Déclaration de la FSU au Comité Interprofessionnel Consultatif*

# **La généralisation du Bac Pro 3 ans conduit à une évaluation en « tout CCF »**

Le CIC d'aujourd'hui doit notamment donner son avis sur les textes définissant les nouvelles modalités d'évaluation du nouveau BAC PRO 3 ans. Ces textes sont les derniers qui sont soumis à avis et doivent ainsi conclure la réforme de la voie professionnelle. Cette réforme, nous le savons, a été avant tout pensée dans un cadre de restrictions budgétaires pour l'EN (suppression d'un fonctionnaire sur deux). Elle a pour objectif d'affaiblir le service public de la formation initiale afin de mieux le mettre en concurrence avec d'autres voies de certification dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Volonté encore réaffirmée par la circulaire de rentrée 2010.

Elle a aussi pour objectif la transformation des contenus des formations traduisant le glissement progressif de la formation à un métier, vers une formation à l'employabilité, glissement aussi vers des compétences qui mettent l'accent sur les savoir-faire et savoir-être en évacuant de plus en plus les savoirs. Voilà comment faire « réussir » plus l'élève avec moins de formation. Ceci aura forcément des conséquences sur le niveau réel de qualification des élèves qui sortiront avec le nouveau BAC PRO 3 ans.

Loin de permettre à l'ensemble des jeunes d'accéder aux lycées, les réformes engagées sur les lycées et ces trois voies de formation abandonnent une partie de la jeunesse. Ainsi, les jeunes les plus éloignés de la culture scolaire, généralement issus des milieux les plus modestes, sont renvoyés vers un hypothétique contrat de travail (apprentissage ou professionnalisation). Cette logique -devrai-je dire idéologie- sous-tend l'ensemble de ces réformes et permet au ministère de l'Education nationale de ne plus prendre en charge la difficulté scolaire et de la sous-traiter en transférant une partie de ces missions sur aux régions.

La FSU, loin de cette conception inégalitaire et injuste, s'oppose fermement à la mise en place de ce tri social. Elle a réaffirmé ses mandats lors de son dernier congrès à Lille et défendra son projet avec force : une formation complète de l'homme et du citoyen pour tous les jeunes et une vraie démocratisation de l'accès du lycée qui passe par un allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans.

La FSU rappelle donc qu'elle est toujours fermement opposée à la réforme de la voie professionnelle qui a des conséquences négatives, déjà bien visible, sur la qualité de la formation dispensée aux élèves de lycées professionnels. Pour les mêmes raisons, elle s'oppose à la réforme du lycée qui s'inscrit dans ces mêmes orientations.

La suppression des formations de BEP en 2 ans et donc la généralisation du cycle en 3 ans a des conséquences à la fois sur les contenus de formation, sur les moyens dont les enseignants disposent pour mettre en œuvre ces formations ainsi que sur leurs évaluations.

Ces nouvelles évaluations sont pour nous bien en lien avec l'ensemble de ces orientations que nous dénonçons une fois de plus ici. Ainsi, les textes qui sont présentés lors de ce CIC proposent que la quasi-totalité des épreuves soient évaluées en contrôle en cours de formation (CCF). A maintes reprises, la FSU a demandé qu'un bilan de la mise en place des CCF dans l'évaluation des diplômes de la voie professionnelle soit réalisé. Dès la rentrée 2009, le ministère s'était engagé à ouvrir un débat sur ce dossier. Mais force est de constater, une fois encore qu'il n'a pas tenu ses engagements puisqu'il propose de généraliser ce dispositif sans en avoir auparavant effectué un bilan !

Après le CAP, entièrement évalué en CCF, puis le BEP maintenant validé par l'obtention de quelques unités en CCF (conséquence de la réforme du Bac Pro 3 ans), le ministère s'attaque aujourd'hui à l'évaluation du Baccalauréat Professionnel.

La FSU rappelle que la généralisation des CCF aura de graves conséquences sur la valeur des diplômes de la voie professionnelle. Elle transformera des diplômes nationaux en diplômes « maison », dont la valeur variera selon l'établissement d'obtention. Ainsi, l'évaluation du contenu des référentiels est renvoyée au niveau local sans aucune garantie d'harmonisation du niveau d'exigence. De plus, le CCF ne garantit pas l'impartialité de l'évaluation puisque l'enseignant, soumis à la pression d'une hiérarchie souvent avide de résultats, est à la fois concepteur et correcteur de cette épreuve pour ses propres élèves.

La multiplication de ces CCF qui doivent être passés en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et T<sup>le</sup> Bac Pro a aussi des conséquences sur la conception et sur l'organisation du travail alourdi des enseignants. Elle polarise dangereusement la mission des enseignants sur le seul objectif de l'évaluation, souvent au détriment d'un travail pédagogique de qualité.

**Le FSU dénonce ce projet et réaffirme sa position concernant les évaluations des CAP, BEP et Bac Pro, qui, pour une réelle équité entre tous les élèves, doivent s'effectuer en épreuves ponctuelles cadrées de façon nationale.**

Pour la FSU  
Jérôme Dammerey



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°137**

# Etats généraux sur la sécurité à l'école

## Le SNUEP-FSU écrit au Ministre

Monsieur Le Ministre,

Le SNUEP-FSU vous adresse sa contribution écrite dans le cadre de la préparation des Etats généraux sur la sécurité à l'école.

### Un contexte national que l'on surmédiatise

Si la loupe médiatique semble être pour beaucoup dans l'amplification de faits graves qui marquent l'opinion publique, il nous semble dangereux d'en profiter pour considérer la situation comme explosive. Le plus souvent les phénomènes de violence touchent peu d'établissements et sont complexes avec des typologies différentes qui ne permettent pas de généraliser. Les monter en épingle ne peut que stigmatiser encore certaines villes, quartiers ou établissements ! Nous sommes donc vigilants et attentifs à la tenue en avril des Etats généraux de la sécurité à l'école.

### *Une idée préconçue et fautive*

Le SNUEP-FSU dément l'idée reçue selon laquelle globalement la violence scolaire aurait augmenté. En revanche le SNUEP-FSU constate que 50 % des actes de violence sont concentrés dans 10% des établissements et concernent principalement des LP et des collèges de territoires en déshérence.

Le SNUEP-FSU réaffirme que les phénomènes de violence ont des causes multiples : sociales, sociétales, politiques et que l'école est un révélateur et catalyseur des maux de la société.

### Une analyse qu'il faut mener

Dans une économie libérale qui n'offre plus réellement de perspectives aux jeunes diplômés quel que soit leur niveau, dans une logique de réduction de moyens tant en termes de personnels que d'équipement dans nos établissements comme dans tous les services publics, la stigmatisation de la violence contribue à occulter l'absence de projet pour la jeunesse, et notamment pour celle qui passe par la voie professionnelle initiale publique.

### Quel effet du « tout sécuritaire » ?

La seule solution proposée aujourd'hui par les politiques est le tout sécuritaire. Le SNUEP-FSU affirme que le problème de la violence ne sera pas résolu à coup d'annonces médiatiques privilégiant l'installation de caméras de surveillance ou de portiques de détection de métaux. Ce n'est malheureusement que l'arbre qui cache la forêt... La vidéo-surveillance n'a jamais empêché les intrusions et les dégradations.

Le malaise enseignant est beaucoup plus large et les problématiques qui en découlent ne sauraient se résumer à la sécurité à l'école. Le SNUEP-FSU revendique la réussite pour toute-s les élèves : celle-ci ne peut se construire qu'avec des équipes éducatives soudées. Or la politique de massacre de l'emploi public fait peser aujourd'hui au quotidien sur le service public d'éducation de lourds sacrifices qui entraînent la dégradation générale des conditions de travail et le délitement de l'institution. Le SNUEP-FSU pense qu'il faut questionner ce qui se passe à l'école en interrogeant ce qui se passe à l'extérieur pour bien comprendre qu'il est totalement impossible aux enseignant-e-s de résoudre tous les problèmes qui leur sont renvoyés. Sanctuariser et sécuriser les établissements est un vœu pieu : il n'est pas possible de couper l'école du reste de la société.

Diminuer le nombre d'adultes ne peut être compensé par des équipes mobiles, de passage après des faits de violence et sans implication dans l'établissement. Aujourd'hui, les différents personnels vivent très mal tous les actes d'incivilités qui sont pour eux une violence quotidienne et répétitive tant dans les cours que

dans les couloirs et perturbent gravement l'exercice de leur métier.

### Une politique de prévention

Pour lutter contre les problèmes de violence scolaire, le SNUEP-FSU exige une politique de prévention forte, une véritable politique de lutte contre l'échec scolaire qui doit être coordonnée à toutes les étapes de la scolarité de l'élève.

Dans une société qui perd de ses pratiques collectives et voit croître une forte individualisation, l'école doit rester un lieu où s'affirme le « faire apprendre ensemble ». Retravailler les pratiques collectives au sein du groupe-classe implique une formation sérieuse des enseignants au niveau didactique, pédagogique, sociologique mais aussi un travail sur les programmes, les contenus et l'organisation des formations du lycée. Les orientations actuelles telles que l'individualisation des parcours et l'accompagnement personnalisé ne vont pas dans ce sens.

Cette politique de prévention doit se traduire par :

- un plafonnement des effectifs à 12 élèves maximum dans les disciplines professionnelles
- des temps de travail en groupes restreints dans l'enseignement général
- l'augmentation, dans les établissements, du nombre d'adultes formés
- un temps dégagé dans les services des enseignant-e-s destiné non seulement à la concertation systématique des équipes pédagogiques et éducatives mais aussi à la communication avec les familles, à l'écoute et au recadrage individuel des élèves
- le renforcement des pôles de vie scolaire avec des CPE et des surveillant-e-s en nombre
- un soutien sans faille de l'administration pour protéger et soutenir les personnels victimes d'agression.

### Une véritable politique d'orientation

Dans les académies l'orientation est réalisée par une procédure d'affectation informatisée insatisfaisante. Le SNUEP-FSU demande une évaluation de ce système informatisé d'orientation. En effet, ce système a pour objectif final d'affecter tous les élèves dans une classe quelle qu'elle soit, bien souvent au détriment du projet de l'élève, et sans tenir compte de ses vœux géographiques. Cette orientation doit être préparée et accompagnée, ce qui nécessite un service public de l'information et de l'orientation maintenu et renforcé.

### Une valorisation de la voie professionnelle

Pour lutter contre les problèmes de violence scolaire, une vraie revalorisation de la voie professionnelle est nécessaire. Cela passe par :

- une vraie exigence de niveau et une revalorisation des diplômes et des métiers
- la suppression du CCF
- la mise en place institutionnelle de groupes de soutien scolaire au sein des établissements
- la pérennisation et le renforcement de la MGI
- la création d'autres structures éducatives adaptées pouvant accueillir les élèves en rupture scolaire
- une réelle offre de formation des personnels sur cette problématique de la violence (à l'IUFM et en formation continue).

Voici les remarques sur quelques points qui nous paraissent essentiels. Elles constituent une base fondamentale pour un réel travail de recherche sur les phénomènes de violence des jeunes en milieu scolaire et pour la recherche de solutions opérantes.



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuelpnat@snuep.com](mailto:snuelpnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°137

## Aucune amélioration des salaires

Le Ministre du travail a présenté aujourd'hui l'agenda social de la Fonction publique.

En lieu et place d'une réflexion sur l'avenir de la Fonction publique prenant en compte les besoins des personnels et des usagers, il a en fait présenté un bilan des politiques menées bien éloigné du quotidien que vivent les agents et les usagers et bien éloigné des revendications portées par les personnels lors de la journée du 23 mars dernier !

Au-delà de la proposition d'un agenda, les annonces faites aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité de la politique actuelle : **aucune amélioration du niveau des salaires et du pouvoir d'achat pour l'ensemble des fonctionnaires, aucune remise en cause de la suppression d'un fonctionnaire sur deux, mise en œuvre de mesures d'individualisation des carrières contre des mesures collectives...**

Si le Ministre a réaffirmé qu'aucune mesure n'était décidée, le calendrier sur la réforme des retraites n'a pas été précisé entre la remise du rapport du COR à la mi-avril et la loi prévue pour septembre.

En ce qui concerne les agents non-titulaires, si le Ministre s'est engagé à un projet de loi pour la fin de l'automne, il reste beaucoup d'incertitudes sur le volume et les conditions de titularisation de ces personnels qui sont plus de 800 000 aujourd'hui dans la Fonction publique.

Pour la FSU, la situation actuelle de la Fonction publique impose d'inverser la politique menée. Elle a rappelé son exigence de l'arrêt des suppressions d'emploi et du recours à la précarité, la nécessité d'améliorer les pensions et retraites de tous, celle d'améliorer les salaires et le pouvoir d'achat de tous les agents et son attachement à ce que la Fonction publique reste bien au service de l'intérêt général en répondant aux besoins actuels de tous les usagers.

C'est en ce sens que la FSU s'engagera sur les différents chantiers et dans les différentes négociations ouvertes en y portant ses revendications et ses propositions. Elle continuera pour cela de s'appuyer sur les personnels et les mobilisations en cours dans l'unité la plus large.

### Réforme des retraites – Communiqué FSU du 25 mars

## Le COR A-T-IL PERDU L'ESPRIT (de ses travaux) ?

Au cours de la séance du mercredi 24 mars, le Conseil d'Orientation des Retraites a examiné différents scénarios concernant l'évolution des paramètres des régimes de retraites.

Les hypothèses réglementaires envisagées s'inscrivent dans des évolutions que la FSU récuse totalement : allongement de la durée de cotisation pouvant aller à 45 annuités, report de l'âge d'ouverture des droits de 60 à 63 ans, voire 65 ans, passage de 65 à 70 ans pour le taux plein...

La ficelle est un peu grosse, avec de telles hypothèses les propositions gouvernementales apparaîtront comme des concessions.

Ces hypothèses à sens unique ne peuvent conduire qu'à une baisse drastique du niveau des pensions et à un renforcement des inégalités, pénalisant les carrières courtes ou interrompues, en particulier celles des femmes. Elles fragilisent de plus l'adhésion des jeunes générations au principe d'une retraite par répartition car ces perspectives deviennent irréalistes pour celles et ceux qui entre allongement des études, chômage et précarité, accèdent de plus en plus tard à un emploi.

Le report au-delà de 60 ans, et l'allongement de la durée de cotisation produiront des dégâts collatéraux à la fois sur l'insertion des jeunes et sur l'emploi des

seniors, tout en menaçant gravement le niveau de pension servi, alors qu'il y a déjà 10% de retraités « très pauvres » dans le pays !

Pour la FSU, les besoins de financement et les exercices de projection doivent intégrer les coûts sociaux que les mesures les plus extrémistes sont susceptibles d'engendrer; sinon, l'exercice de projection sera totalement faussé.

Pour la FSU, le COR ne doit faire l'objet d'aucune pression partisane émanant de quelques-uns de ces membres. Il doit donc prendre en compte des scénarios plus favorables, restant ainsi fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création. Pourquoi par exemple faire l'impasse sur une augmentation progressive du taux de cotisation qui, dans le cadre d'une politique favorable à l'emploi et aux salaires, pourrait conduire à l'équilibre des régimes ? Ce type d'hypothèse réglementaire ne devrait pas être écarté a priori si le COR veut garantir la neutralité de ses travaux.

**La FSU s'opposera fermement à ce que des scénarios déconnectés des réalités professionnelles servent de base à des projections passant sous silence la baisse du niveau de pension qu'elles occasionnent.**

